



Le point sur la formation SafetySync

Cheryl Dahlager, directrice, Services administratifs

Nous avons appris que des intervenants utilisant Edge, le nouveau fureteur de Microsoft, ont de la difficulté à visualiser les cours dans SafetySync, le système de gestion de l'apprentissage de l'AIUC. Afin que SafetySync puisse fonctionner correctement, nous vous recommandons d'utiliser Chrome ou Firefox comme navigateur par défaut, ce qui optimisera le fonctionnement du système. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous éprouvez des difficultés avec votre navigateur.

À compter du 1^{er} janvier 2018, les conseillers techniques, conseillers en mesures correctives, chefs d'équipe d'intervention et chefs d'équipe suppléants devront avoir suivi le cours ICS 200. Il s'agit d'une exigence de Transport Canada.



Pour accéder à la formation ICS, cliquez sur les liens ci-après :

- [ICS 100](#)
- [ICS 200](#)

À l'heure actuelle, le cours de sensibilisation à la lutte contre les incendies de GPL est configuré comme une exigence optionnelle. Le 31 mars 2018, il s'agira d'une exigence obligatoire ayant une incidence sur la conformité générale pour les conseillers techniques, conseillers en mesures correctives, chefs d'équipe d'intervention et chefs d'équipe suppléants,

SafetySync – statistiques pour 2017 :

- Conformité générale – Cours sur les GPL : 88 %
- Conformité générale – Cours sur les liquides inflammables : 83 %
- Conformité générale – Certificat : 69 %

Pour toute question concernant SafetySync ou votre conformité, veuillez communiquer avec joanna.bossert@erac.org ou avec cheryl.dahlager@erac.org.

Joyeuses Fêtes à tous!